

COMMUNICATION DE M. FABRICE DE MEULENAERE :

L'enseignement à Armentières depuis la Révolution, première période: 1795-1821, compléments

Bien que le sujet semblait épuisé pour la période considérée (1), nous avons encore pu relever parmi les nombreuses liasses d'actes émanant de la justice de paix(2) deux instituteurs en exercice à Armentières, sans doute comme maîtres particuliers, munis de brevets mais travaillant pour leur propre compte. En effet, ils n'apparaissent pas dans les correspondances et autres pièces officielles; tous deux ne devaient avoir que bien peu d'élèves et remplissaient sans doute quelques activités d'appoint pour survivre.

Le premier, Jean-Baptiste Tirant, un nom bien difficile à porter pendant la période révolutionnaire, apparaît au début de 1795, habitant rue Voltaire (du Plat, act. Arthur Defer) (3); il mourut âgé de 56 ans, le 28 nivose an IV (18 janvier 1796), en son nouveau domicile, place de la Réunion (sur le cimetière, act. place du Général de Gaulle) (4); on le signale comme natif de Lille (paroisse Saint-Etienne), fils des feus Jean-Baptiste et Marie-Thérèse Gillard (décédés à Douai); Jean-Baptiste Tirant avait épousé Catherine-Thérèse Croquet, qui lui survécut.

L'autre instituteur nous est heureusement mieux connu grâce à trois lettres (5); par la première, du 12 août 1818, le procureur de roi, Dutilleul, faisait ainsi part de ses craintes au juge de paix du canton d'Armentières:

"Monsieur,

J'ai reçu la lettre par laquelle en réponse à ma circulaire du 25 juillet dernier, vous m'informez qu'il n'existe dans votre ville aucun instituteur qui n'ait reçu les pouvoirs de l'académie. Cependant vous me mandez qu'un S(jeu)r Fournier résidant à Armentières donne des leçons en ville sans justifier d'un certificat de capacité et de moralité.

Je présume que ce Fournier est natif de Lille et le même que celui à qui j'ai retiré le certificat de capacité à cause de sa mauvaise conduite; il est jeune encore et demeurait à Lille rue de la Vieille Comédie; c'est l'être le plus dangereux que je connoisse pour l'instruction de la jeunesse; il fréquentait ici les maisons publiques; il se rendait de grand matin dans les temples destinés au culte pour y chercher aventure; il se promenoit ostensiblement avec des filles publiques; il faisoit plus; il donnoit à lire à ses jeunes élèves des livres obscènes. Je suis parvenu à le chasser de la ville. S'il étoit malheureusement réfugié dans la votre, vous devriez prendre, de concert avec M. le maire, toutes mesures, pour l'en chasser. Veuillez, Monsieur, le faire venir devant vous, l'interroger pour savoir s'il demeurait à Lille rue de la Vieille Comédie et dans ce cas prévenir les parents du danger qu'ils courent à confier leurs enfants en des mains aussi impures.

Vous voudrez bien me rendre compte de vos soins à cet égard.

Agréé, je vous prie, Monsieur, l'assurance de ma très parfaite considération".

Un brouillon de réponse du juge de paix figure à la suite; après interrogatoire, il s'agissait bien du même homme; toutefois, celui-ci ne voulait pas quitter Armentières sans avoir vu le procureur; "... selon lui on ne pouvoit point le faire déguerpir de la sorte et que si malheureusement il se trouvoit persécuté à ce point, on le rendroit malgré lui un vagabond et peut-être pis encore..."

Deux jours plus tard, nouveau courrier du procureur appelant à plus de mansuétude:

"Monsieur,

Je vous réitère mes remerciemens de l'attention que vous avez eue de me prévenir que le Sr Fournier résidoit dans votre ville et j'applaudis aux mesures que vous avez prises, de concert avec M. le Maire, pour chasser ce jeune homme de votre ville. Cependant, il paroît qu'il est revenu de ses erreurs et les certificats ci-joints qu'il m'a produits pour me prouver qu'il

a changé de conduite me touchent et me laissent espérer qu'il est encore temps de rappeler ce jeune homme à l'honneur et à la vertu. Je ne m'oppose donc plus à ce qu'il donne des leçons d'écriture en votre ville et je vous transmets pour le garder pardevers vous le certificat de capacité que je lui ai retiré dans le temps où il s'est rendu si indigne de donner des leçons. Mais tout en l'encourageant dans la noble et délicate carrière qu'il veut suivre, vous ne perdrez pas de vue qu'il a tenu autrefois une très mauvaise conduite et que sous ce rapport il demande à être surveillé de très près soit par les parents qui lui confieront leur enfants, soit par les autorités locales. Je me félicite de même qu'il ait choisi la ville d'Armentières pour le lieu de sa résidence parce que vous et M. le maire dont le zèle et la surveillance sont bien connus, auront l'attention de connoître les écarts du jeune homme et de les dénoncer.

Au surplus, nous n'avons pas trop le pouvoir de le chasser d'Armentières; mais s'il devenoit l'objet de quelques plaintes, on pourroit prévenir les parents du danger qu'ils courent à lui confier des enfants à instruire, et se trouvant sans état et sans ressource il seroit bien forcé de quitter votre ville.

Je vous serai obligé de m'informer de temps à autre des progrès que fera ce jeune homme dans sa bonne conduite.

Je vous renouvelle, Monsieur, l'assurance de ma très parfaite considération".

Pendant son séjour à Armentières, l'intéressé ne fit plus parler de lui comme le prouve cet ultime courrier du 15 janvier 1820:

"Monsieur le juge de paix,

Le Sr Fournier, instituteur, dont je vous ai adressé il y a deux ans environ le diplôme que je lui avois retiré pour inconduite afin d'exercer une surveillance toute particulière sur son enseignement, vient de me produire un certificat de M. le maire de votre ville constatant qu'il ne lui est parvenu aucune plainte à sa charge et me prie de lui remettre son diplôme pour exercer à Lille.

Avant de lui rendre son diplôme, que je vous prie dans tous les cas de me renvoyer, je désire connoître s'il a donné lieu à quelques nouveaux écarts et savoir s'il s'est rendu plus digne de pratiquer l'art de l'enseignement. Vous avez pu par votre surveillance sur l'instruction publique, vous procurer ces renseignements; je vous prie de me les transmettre.

Je vous renouvelle, Monsieur, l'assurance des mes sentimens très affectueux".

Le Procureur du Roi

Dutilleul

Les trois lettres susdites ne mentionnent pas le prénom de notre instituteur; toutefois, il s'agit sans doute de Nicolas Fournier, âgé de 32 ans en 1829; celui-ci habitait toujours rue de la Vieille Comédie à Lille, dans une chambre où il recevait, deux heures par jour, six enfants payant 4 frs par mois (6); il pratiquait la méthode individuelle, chaque élève étant enseigné par périodes de dix minutes environ.

(1) Voir Chronique des Archives municipales, n° 118 (janv.-fév. 2007), pp. 2-4 et n° 119 (mars-avril 2007), p. 4.

(2) Archives départementales du Nord (=ADN), 4 U 25/1 et ss.

(3) ADN, 4 U 25/112.

(4) "Place de la Réunion ci-devant cimetière" (ADN, Tabellion 5110/18, 7 prairial an II); cette appellation doit être ajoutée à l'ouvrage d'A. et Y. Fernagut, Les rues d'Armentières, ses cours et cités des origines à nos jours, s. l., 1993.

(5) ADN, 4 U 25/214.

(6) P. Pierrard, L'enseignement primaire à Lille sous la Restauration, Revue du Nord, t. 55, 1973, p. 131 citant un rapport de 1829 dont la cote actuelle n'a pas encore été retrouvée. ■

Edito

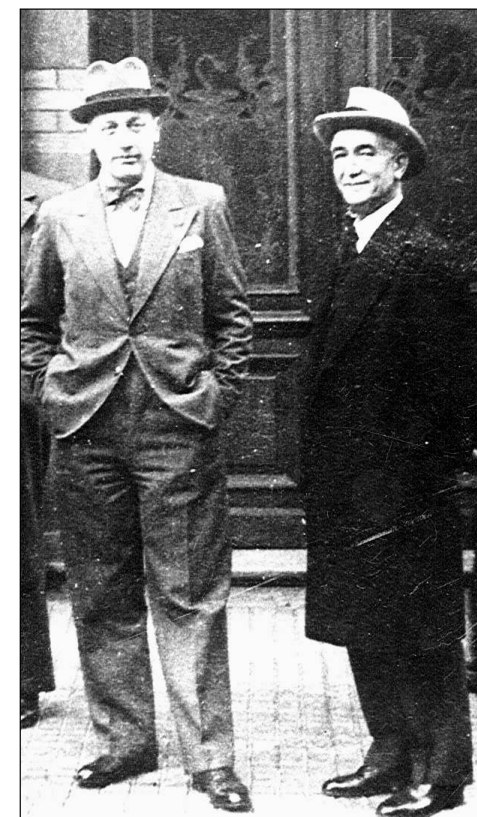
UN TRAVAIL IMPORTANT REALISE :

Les archives municipales conservent une collection de plus de 1200 cartes postales, sans cesse enrichie.

Classées dans la sous-série 4 Fi, elles concernent bien sûr Armentières et quelques communes limitrophes.

Depuis cette année, la numérisation de ces cartes se fait au fur et à mesure des nouvelles entrées. Cette base de données, proposée sur le poste informatique de la salle de lecture, indexée et mise à jour permet un accès dynamique à ces sources iconographiques si recherchées du public.

Un travail similaire sera entrepris avec les photographies.



LA PHOTOGRAPHIE MYSTERIEUSE

Ces deux messieurs ont fière allure et nous offrent ici un visage épanoui. Dans quel domaine précis se sont-ils illustrés l'un et l'autre dans la première moitié du XX^e siècle (et un peu au-delà pour l'un d'entre eux) et qui sont-ils, bien sûr ?

ARCHIVES COMMUNALES D'ARMENTIERES

Mairie d'Armentières

Place du Général de Gaulle

Horaires d'ouverture :

du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h

et le samedi de 9h à 11h30.

Les documents doivent être demandés

avant 11h30 et 17h30 (11h le samedi)

Fermeture annuelle : la première semaine de février

Téléphone : 03.61.76.20.97 Mail : archives@ville-armentieres.fr



● La chronique est maintenant téléchargeable sur le site de la ville d'Armentières : Armentieres.fr
l'interactive

REÇU AUX ARCHIVES

De Monsieur Fernagut :

1 recueil : FERNAGUT (Alain), Articles d'histoire locale dans La Voix du Nord, 2009, 78p.

De Monsieur Dominique Doolaeghe :

1 carnet de 9 petites photographies (N et B) « En souvenir de mon voyage à Armentières » (vers 1955), Combiar Imprimeur à Macon.

De Monsieur Luc Leuridan :

1 copie sur D.V.D. de quatre films (N et B muets) : Fête des Nieulles (1954), Colonies de la ville d'Armentières à Leffrinckoucke (vers 1954), Voyage des aînés armentiers à Dunkerque (vers 1954), Visite du Président de la République Vincent Auriol à Armentières (12 juillet 1947).

De Monsieur Claude Hujeux :

6 photographies (N et B) réalisées par le photo club Léo Lagrange : vues de la ville d'Armentières (vers 1972).

De Monsieur Maximilien Herbaux :

HERBAUX (Maximilien), Le pouvoir municipal à Armentières et Houplines dans l'entre-deux-guerres, master 2 d'histoire contemporaine, université Lille III Charles De Gaulle, Année 2008/2009, 122p.

De Monsieur Michel Muse :

MUSE (Michel), Les Léopards blessés, Dejaie, Namur, 1978, 136p.

De Monsieur Roger Hameaux :

2 photographies (N et B) : enfants dans la cour de l'école Paul Bert (1951 ou 1952), les moniteurs et les colons d'Armentières à la colonie de Neuravensburg en Allemagne (1947).

De Monsieur Pierre Descamps :

1 revue : CERCHE HISTORIQUE D'AUBERS-EN-WEPPES, Autrefois, N°97, mars 2010, 34p.

Du Comité régional Nord Pas-de-Calais d'histoire de la sécurité sociale :

1 revue : COMITE REGIONAL NORD-PAS DE CALAIS D'HISTOIRE DE LA SECURITE SOCIALE ET DE LA PREVOYANCE SOCIALE, Prévoyance sociale passé, présent, avenir, N°83, Avril 2010, 51p.

Nous les remercions ainsi que Monsieur Dhilly (numérisations de photographies d'un album sur l'usine Jeanson) et Monsieur et Madame Beyaert (ensemble de coupures de presse sur les « archers réunis de Saint Sébastien »).

DECOUVERTE :

Le footballeur Jules Vandooren, un oublié de l'histoire d'Armentières !

En effet, on peut dire que le dénommé Jules Vandooren, né à Armentières le 30 décembre 1908, est un oublié de notre histoire locale ! Ce défenseur de formation a été sélectionné pas moins de 22 fois en équipe de France entre 1933 et 1942 et il fut même 3 fois Capitaine ! S'il n'a pas participé aux Coupes du Monde de 1934 et 1938 avec la France, il n'en a pas moins réalisé une belle carrière sur le plan international. Son palmarès est riche également d'un titre de champion de France avec le Lille OSC conquis en 1933. Il remporta par la suite 3 Coupes de France avec ce même club mais cette fois-ci en tant qu'entraîneur de 1946 à 1948. Il a ensuite tenu le café « Les sports » sur la place d'Armentières pendant quelques années. Jules Vandooren est décédé à Calais le 7 janvier 1985. ■



Jules Vandooren est au premier plan de la photo à l'extrême gauche, agenouillé. Photographie tirée du Grand hebdomadaire illustrée en date du 19 février 1933.

LA PHOTOGRAPHIE MYSTERIEUSE : (Chronique précédente)

Réponse :

Il s'agit de la construction du pont enjambant le canal de dérivation de la rivière « La Lys » - Pont reliant Armentières à Nieppe. La photographie a été réalisée en décembre 1951.

Ce pont, qui prolonge la rue des Résistants, a toujours connu un important trafic. Quant au canal de dérivation, sa création a modifié et facilité le transport par péniche. Dès lors, les bateliers n'empruntèrent plus guère l'ancien cours de la rivière qui traversait notre cité. Le canal a permis également de mieux réguler les débits d'eau de la rivière, diminuant ainsi les risques d'inondation.

COMMUNICATION DU SERVICE DES ARCHIVES :

Le Service des Archives vous présente pour cette chronique, une communication quelque peu particulière, car ne provenant pas directement de ses fonds. En effet, la source de départ provient du site de la Bibliothèque Nationale de France avec la mise en ligne de documents numériques sur Gallica, et plus spécifiquement d'un livre édité en 1903 « les combattants français de la Guerre Américaine 1778-1783 ». Ce livre référence l'ensemble des français qui ont participé à cette guerre. Il s'avère que 5 armentiers ont participé à ce conflit, dont voici les noms, les informations qui apparaissent dans le recensement de l'ouvrage (en italique), et pour chaque individu les renseignements retrouvés dans nos archives :

1. « BAGLE (Louis): né à Armentières (1744) (Flandre), entrée en service le 1er mai 1764, rengagé pour 8 ans le 2 février 1779 ».

page 225, affecté à la compagnie des Grenadiers

Acte retrouvé aux Archives : né à Armentières le 30 janvier 1734.

2. « COUPEY (Jean-Baptiste) dit Britannicus, né à Armentières (Flandre) (1741), entrée en service le 20 février 1769, rengagé pour 8 ans le 31 août 1774 ».

page 230, affecté à la compagnie de Losse

Actes retrouvés aux Archives : né le 23 avril 1738 (nom écrit Coupée), acte de mariage des parents Coupée-Hernout le 7 septembre 1733. Il est le frère aîné de Louis-Joseph COUPEY.

3. « COUPEY (Louis-Joseph) né à Armentières (Flandre) (1743), entrée en service le 31 mai 1776, mort le 7 février 1783 ».

page 234, affecté à la compagnie du Chevalier

Actes retrouvés aux Archives : né le 25 août 1745 (nom écrit Coupé), et l'acte de mariage des parents précis cité ci-dessus.

4. « LEFEVRE (Pierre-François Joseph), dit Alfred, né à Armentières (Flandre) (1761), entrée en service le 28 octobre 1779, rengagé pour 8 ans le 6 avril 1784 ».

page 236, affecté à la compagnie de Chalvet

Acte retrouvé aux Archives : né le 18 mars 1760.

5. « DEBAQUE (Pierre-François) dit Armentières, né à Armentières (Flandre) (1761), entrée en service le 1 juillet 1779 ».

page 237, affecté à la compagnie de chasseurs

Actes retrouvés aux Archives : né le 1 janvier 1760, marié à Armentières le 14 novembre 1792.

Pour conclure cette petite communication, on peut se demander l'impact qu'a pu avoir cette guerre d'Amérique sur la ville d'Armentières ? A ce sujet, on peut trouver (sous la cote FF52), référence d'un cabaret portant le nom « Comte d'Estaing » en 1784 et 1785, ce nom apparaît dans un dossier sur les « plaides tenus en la chambre Echevinale ». Ce cabaret était tenu par un dénommé Constant Mahieu. Il faut savoir que l'Amiral d'Estaing et son escadre furent les premiers à prendre la mer en direction des Amériques en prémisses de ce conflit, le 13 avril 1778. ■

Lien informatique pour aller directement consulter ce livre : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5525402h>